



## **Déclaration liminaire de la CGT-Culture au comité technique d'administration centrale le 4 décembre 2012**

Monsieur le Secrétaire général,

Votre arrivée à la tête de l'administration centrale devait porter la marque d'un changement très attendu. Or, les jours qui passent sont déjà empreints de déception et bientôt, à ce rythme, de désillusion.

Vous avez, il est vrai, trouvé une administration ébranlée et abîmée par la doctrine libérale du « toujours moins d'État ». Vous avez trouvé des agents trop souvent méprisés dans leur engagement professionnel et, hélas, en souffrance. Ce sont eux pourtant, les personnels, qui ont maintenu le ministère et son administration à flot dans une période délétaire. Ils ont fait preuve de beaucoup de courage et de ténacité. Dans les pires difficultés, ils ont mis en œuvre des compétences et des savoir-faire admirables et, par dessus tout, n'ont cessé de réaffirmer attachement et fidélité à leur travail.

Si la déception s'installe, c'est que nous ne voyons poindre aucun changement réel au niveau des centres de décision et que se manifeste au contraire une forme d'opportunisme d'une certaine hiérarchie qui entrave la capacité de changement. Vous nous voyez contraints de dénoncer une manière d'auto-protection des dirigeants entre eux qui, là encore, empêche un réel changement de stratégie politique.

Vous êtes attendu, Monsieur le Secrétaire général, sur un projet nouveau, clair et précis, qui rompe nettement avec le passé récent et qui porte l'ambition de redonner confiance à une administration fragilisée.

Quelles seront dès demain les missions du secrétariat général, son organisation, le périmètre de vos prérogatives et responsabilités ? Qu'en est-il de la lettre de mission que vous a adressée la Ministre ?

Ce sont toutes ces questions déterminantes pour l'avenir qui nous ont conduit à demander l'inscription du point 4 à l'ordre du jour de cette séance : « Point d'information relatif aux missions, à l'organisation et aux évolutions du secrétariat général ». Or, les documents versés au dossier sur ce point sont très insuffisants. Ils ne présentent aucun état des lieux ni aucune perspective mais une photographie édifiante de l'emploi qui atteste des dégâts de la RGPP.

Pour l'heure, dans l'attente de débats plus consistants et auxquels vous auriez tort de vous dérober, nous vous demandons a minima de laisser travailler les services en affirmant la stabilisation et la sauvegarde de ce qu'ils ont su préserver à force de volonté.

En ce qui concerne les directions métiers, nous n'avons cessé d'exiger des discussions sur leur fonctionnement. Et nous n'avons cessé de déplorer que celles-ci soient systématiquement renvoyées aux comités techniques sectoriels.

Les personnels de ces directions sont en droit d'attendre un espace de dialogue régulier, véritable interface entre le comité technique d'administration centrale et ceux des directions métiers. Certes la droite s'y était refusée mais il serait incompréhensible que vous ne nous l'accordiez pas.

Pour revenir au secrétariat général proprement dit, vous savez pertinemment que les questions du SCPCI, des Affaires internationales, et du SRH sont prégnantes et tout particulièrement sensibles.

Suite à l'assemblée générale des personnels du 22 novembre dernier et au courrier de l'intersyndicale à votre attention du 26 novembre, le Président du CHSCT d'administration centrale (réuni le 30 novembre) n'a-t-il pas conforté chacun des départements constitutifs du SCPCI dans la pérennité de leurs missions et ce sans obérer de possibles évolutions. Le Président du CHSCT a alors également insisté sur le rôle central que doit jouer ce service transversal dans l'ambition de nouvelles politiques culturelles d'innovation du ministère de la culture.

Le Secrétaire général adjoint a accepté le principe posé par l'intersyndicale de réunir l'ensemble des agents du SCPCI en présence des organisations syndicales pour revenir sur les cohésions à opérer entre les missions, les agents qui les servent, et les systèmes hiérarchiques.

Cette réunion pourrait permettre en outre de préciser les transversalités entre les différents métiers d'un service de l'innovation dans un moment où les nouvelles technologies nous apprennent un monde collaboratif.

Nous persistons dans notre revendication d'un SCPCI de plein exercice au sein d'un ministère de plein exercice, et ce d'autant plus que nous avons toutes les raisons de craindre un glissement de pouvoir et de responsabilités en grande partie lié à la focalisation du ministère de la culture sur les enjeux de l'éducation artistique et culturelle.

On ne saurait en outre continuer à fermer les yeux sur les responsabilités de la hiérarchie quant à des options et méthodes managériales parfois inacceptables et destructrices. La forte participation des agents à l'assemblée générale du 22 novembre est venue attester d'un climat très dégradé et d'une forme d'urgence.

S'agissant du SRH, il ne suffit pas d'avancer un arrêté modificatif répondant à l'instauration de l'ONP pour justifier d'un profond bouleversement de l'organisation du travail, laquelle, on le sait tous, génère une détérioration préoccupante des conditions de travail et des injustices statutaires et sociales tout aussi graves et choquantes.

A propos des Affaires internationales, après la mise en extinction d'une partie de ces missions pourtant essentielles au rayonnement et à l'ouverture de notre ministère, nous nous insurgeons contre la non application immédiate d'une décision de justice, pourtant irréfragable, rendue par le Tribunal administratif le 19 septembre dernier. Deux mois et demi après ce jugement, des questions vous sont posées très directement : le ministère de la culture et le secrétariat général vont-ils continuer à se placer au dessus des lois ; allez-vous poursuivre, Monsieur le Secrétaire général, dans une voie qui ne semblait appartenir qu'à la droite décomplexée ?

Hélas, l'ensemble des sujets que nous venons de vous exposer laissent à penser que vous vous inscrivez dans la continuité d'une politique que nous avons combattue aux côtés des personnels et que nous avons contribué à renverser dans les urnes. Ce qui au demeurant nous permet d'avoir l'honneur de vous faire face aujourd'hui.

Paris, le 4 décembre 2012